
 <p>Commune de 5310 EGHEZEE</p>	 <p>Wallonie</p>
--	---

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de

- ~~- permis d'urbanisation~~
- ~~- modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~- permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~- certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est Mr et Mme SEGHERS-RINGOOT Luc - Monique demeurant à 5310 WARET-LE-CHAUSSEE, Chaussée de Namur 407.

Le terrain concerné est situé à 5310 LEUZE, Chaussée de Namur, 316 et cadastré section A n° 566 C, 249 H.

Le projet consiste en la transformation d'une habitation en 2 logements - démolition d'un bâtiment et reconstruction d'un rez commercial et de 2 logements - réaffectation d'un local de stockage.

et présente les caractéristiques suivantes :

- les parties communes des appartements ne sont pas accessibles aux PMR ce qui déroge au Guide Régional d'Urbanisme - art 414 et 415
- la densité est de 4 logements majorés de 2 pour la surface de services ou commerciale ce qui présente un écart par rapport à la densité préconisée (5) au schéma de développement communal

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 8H30 à 11H30 et de 13H00 à 16H00, sauf le mardi et le jeudi, et le samedi de 10 heures à 12 heures, à l'adresse suivante : Service CADRE DE VIE - URBANISME, Route de Gembloux, 43 - 5310 EGHEZEE - **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr Arnaud STERCKX, Conseiller en aménagement du territoire. Téléphone : 081/859.284 mail : urbanisme@eghezee.be dont le bureau se trouve à l'adresse précitée.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 au 24 janvier 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Route de Gembloux, 43 - 5310 EGHEZEE
- par courrier électronique, à l'adresse suivante : info@eghezee.be